



Employeur redevable du solde de la

Taxe d'apprentissage

5

Bonnes raisons
de répartir
votre solde !



Une gestion



1 Vous soutenez la formation de vos futurs talents



Une gestion



2 Vous favorisez le développement des compétences de demain



Une gestion



3 Vous créez ou entretenez une **relation partenariale** avec les établissements



Une gestion



4

Vous favorisez l'inclusion sociale par l'insertion professionnelle



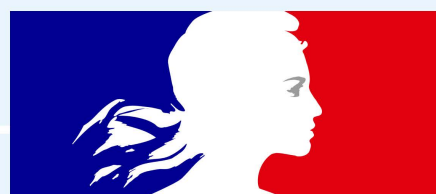
Une gestion



5 Vous pouvez soutenir les formations sur tout le territoire



Une gestion





Taxe d'apprentissage

Connectez-vous
dès maintenant sur

soltea.education.gouv.fr

?



Une gestion

